



**Affaires juridiques**  
M<sup>e</sup> Marie-Andrée Hotte

GREFFE

28 SEP. 2006

RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
MONTREAL

**L'Union des  
producteurs  
agricoles**

Le 25 septembre 2006

Me Véronique Dubois  
Régie de l'énergie  
800, place Victoria, bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour  
l'année tarifaire 2007-2008  
R-3610-2006

---

Chère consœur,

Après vérification et analyse de la preuve, nous désirons vous aviser que l'UPA désire modifier son statut d'intervenant pour celui d'observateur.

Ainsi, l'UPA se limitera, dans le présent dossier tarifaire, à soumettre des observations écrites seulement et ne participera pas aux audiences fixées par la Régie.

Nous comprenons en conséquence que l'UPA ne sera plus soumise au calendrier établi par la Régie dans la décision D-2006-128.

Par contre, les observations écrites que l'UPA déposera devant la Régie seront bien entendu déposées au dossier avant la fin de la période des audiences.

L'UPA se soumettra à toutes autres directives que pourrait vouloir lui donner la Régie dans cette affaire.

Espérant le tout conforme, recevez, chère consœur, l'expression de nos meilleures salutations.

BRODEUR LORD HOTTE, AVOCATS

A handwritten signature in cursive script that reads 'Marie-Andrée Hotte'.  
Me Marie-Andrée Hotte

MAH/gl